

JUSTIFICATIF DE CULTE

Je soussigné(e),

Madame TECHER MONIQUE, Présidente de l'association Assemblée évangélique De La Nouvelle Alliance, dont le siège se situe au 15 Route Nationale 2, Rivière des roches, 97412 BRAS PANON (siret 885 266 650 00013)

Association Cultuelle,

certifie la célébration d'un culte évangélique tous les dimanches de 9h00 à 12h00,

sous le Ministère Du Pasteur TECHER Lucet

à L'Assemblée évangélique De la Nouvelle Alliance,

Lieu de l'activité : 15 Route Nationale 2 Rivière des roches, 97412 BRAS PANON

Durée de validité de ce présent justificatif : Dimanche 1^{er} Août 2021, **Dimanche 08 août 2021,**
Dimanche 15 août 2021.

Nom et cachet de l'association employeur : ADNA, Assemblée évangélique De La Nouvelle Alliance.

Fait au Tampon, le 30 Juillet 2021

